

Cérémonie de présentation de vœux - Moras-en-Valloire, 5 janvier 2025

Intervention d'Aurélien FERLAY,
Maire de Moras-en-Valloire, Président des Maires Ruraux de la Drôme

Madame et Monsieur les Conseillers départementaux,
Madame et Monsieur les Vice-présidents de la communauté de communes,
Mesdames et Messieurs les Maires et élus des communes voisines, chers collègues,
Madame le Maire de Moras (en Isère),
Mesdames et Messieurs les représentants de la Gendarmerie, du Centre d'Incendie et de Secours, des anciens combattants, du monde associatif, économique et agricole, de la presse locale,
Madame la Directrice de l'école,
Monsieur le Délégué de la Société de Sauvegarde des Monuments Anciens de la Drôme,
Mesdames, Messieurs les Adjoints, Conseillers municipaux, membres du Centre Communal d'Action Sociale de Moras-en-Valloire,
Mesdames, Messieurs les agents des services communaux,
Chers Morassiennes et Morassiens de longue date ou nouvellement installés dans notre village,
Chers enfants du Conseil Municipal Junior,
Mesdames, Messieurs, chers amis,

Je suis très heureux de vous retrouver ce matin pour vous adresser de vive voix, au nom de l'ensemble du Conseil Municipal, tous nos vœux de santé et de bonheur, mais aussi de réussite dans vos engagements pour cette nouvelle année 2025 que nous souhaitons sereine et inspirante.

L'année écoulée était pour le moins contrastée. Je préfèrerais retenir des jeux olympiques et paralympiques historiques, une cathédrale reconstruite en cinq ans à Paris grâce aux savoir-faire de notre pays, plutôt que la trumpisation de nos sociétés et leurs outrances, attisées par la bêtise des réseaux sociaux et l'extrémisation des pensées nombrilistes.

Notre humanité aurait au contraire grand besoin d'être guidée par des valeurs de cohésion, d'universalisme et de respect de nos institutions.

Si l'intelligence artificielle a de l'avenir, j'aimerais que l'intelligence naturelle n'en vienne pas à décliner.

Ni la xénophobie ni le communautarisme ne sauveront un monde en proie aux guerres et à l'aube de bouleversements climatiques.

Et nous avons évidemment une pensée solidaire particulière pour nos compatriotes Mahorais victimes du terrible cyclone Chido ce mois de décembre.

Cet été en France, après des élections européennes puis législatives inattendues, notre pays s'est aussi révélé divisé et notre société fracturée dans un climat national où l'invective et le rejet sont tristement attisés par quelques médias et personnalités désinhibés.

Dans cette vie politique qui en manque tant, la commune reste un repère.

Elle demeure un pôle de stabilité qui tranche avec cette tentation du déchirement.

Elle est garante de la continuité du service public, pour tous et partout sur le territoire.

Plus que jamais, la commune crée du lien et rassemble les bonnes volontés.

Comme le clamait Victor Hugo, « c'est par la fraternité qu'on sauve la liberté ».

Si les tensions sont toujours présentes au sein de la « Maison France », nous les maires et les élus locaux essayons de tenir, soutenir, amortir pour que cette belle maison qui se fissure parfois ne craque pas jamais. Nous les petits élus « à portée d'engueulade », nous faisons de notre mieux avec pas grand-chose en mains...

Nous gérons au mieux notre commune, cette petite République dans la grande.

Peut-être un brin « maso » il faut le croire, nous aimons pourtant ce que nous faisons, portés par l'attachement que nous avons envers nos habitants, notre village et cette idée de servir la cause publique et l'intérêt général.

Sans pléthore de cadres et de services autour de nous, les élus ruraux doivent savoir tout faire par eux-mêmes ou presque. Quand nous ne sommes pas juriste, médiateur ou géomètre, nous devenons un assistant social et un conseiller auquel on vient facilement se confier en proximité.

C'est à la fois difficile, presque parfois impossible, mais c'est ce qui rend notre fonction tellement exigeante au combien passionnante. Les élus ruraux sont les « couteaux multifonctions » de nos territoires et nos mairies la porte d'entrée du service public car quand « on ne sait pas », quand « on ne sait plus vers qui se tourner », on va voir son maire... Cette proximité est irremplaçable.

C'est d'ailleurs le titre choisi pour ses vœux 2025 par l'Association des Maires Ruraux de France que j'ai l'honneur de présider dans la Drôme :

« La commune rurale, premier mètre de la démocratie, cœur de la vie citoyenne ».

Je reste ainsi un maire heureux de voir localement le bénévolat agir pour faire vivre notre village, nos acteurs économiques et agricoles travailler et façonner notre territoire, nos enseignants, nos agents publics, nos autorités civiles et militaires incarner le service public, nos élus municipaux se mobiliser pour moderniser notre commune et tous ensemble donner sens à la République.

Que chacune et chacun soit infiniment remercié pour son œuvre.

J'en viens maintenant à ce qui a marqué la vie morassienne cette dernière année et aux réalisations entreprises en 2024.

Beaucoup de petits ou grands travaux ont été réalisés ou lancés. Certains sont visibles, d'autres moins et pourtant tous sont importants pour moderniser et adapter nos équipements, bâtiments, réseaux et espaces publics :

Enfouissements de réseaux chemin de la gendarmerie avec le SDED, modernisation de signalétique routière, reprise d'emmarchements au parc municipal, rénovation d'un préau de l'école, reprise de vitrage de la salle des fêtes, mise aux normes de tableaux électriques, VMC de l'école, travaux de peinture et reprise de sols dans des logements communaux, renouvellement de borne incendie dans les quartiers, renouvellement de matériel technique et de cuisine au restaurant scolaire, modernisation du réseau d'éclairage, reprise des cheneaux et des eaux pluviales de logements de la gendarmerie, curage des bassins du lagunage avec la communauté de communes, poursuite de

l'opération façades... Bref, la liste exhaustive pourrait être un peu longue et la gestion communale est un éternel recommencement.

Alors tout simplement un grand Merci aux élus et aux agents qui ne parleront pas devant vous aujourd'hui, mais qui, jour après jour, entretiennent, réparent, suivent les divers travaux et dossiers du quotidien dont vous n'avez pas forcément conscience.

J'insisterai un peu plus longuement sur **trois chantiers importants de 2024**.

Après les fortes intempéries de l'automne 2023 et l'obtention de la reconnaissance en catastrophe naturelle, nous avons faits plusieurs demandes de subventions exceptionnelles auprès du Département et de l'Etat pour des travaux de réfection de certaines voiries bien dégradées par les intenses ruissellements.

Des premiers travaux d'urgence avaient été effectués avec des enlèvements d'embâcles et des curages près de la Vauverrière, Route de Moureton et Route de St-Sorlin, suivis d'ajouts de grilles rue du pressoir, allée des quatre vents et chemin du parc.

Je renouvelle mes remerciements aux services de la communauté de communes et du département pour leur accompagnement dans ces moments compliqués.

Des **travaux de réfection de voiries** ont pu être réalisés cette fin d'année 2024 sur le chemin du pavé, le chemin du Buissonnet, le chemin des Pénardes et la Route de Moureton avec création de puits perdus. Un curage de buse sous voirie et de fossé a également été réalisé chemin du Picot.

Un budget exceptionnel de plus de 100 000 € a été alloué à ces travaux grâce aux subventions recherchées et obtenues auprès du Département et de l'Etat.

Je rappelle encore que notre communauté de communes nous offre la possibilité de protéger les habitations les plus exposées aux ruissellements et inondations en réalisant gratuitement un diagnostic de vulnérabilité et en finançant à 80% les équipements de protections tels les batardeaux, les clapets anti-retours et autres travaux de mise en sécurité. Plusieurs riverains ont déjà fait appel à cette aide très appréciable, notamment sur le quartier de Moureton.

Nous revivrons, n'en doutons pas, d'autres intempéries peut-être plus intenses encore et entraînant une saturation des espaces et des réseaux, des inondations par ruissellement ou débordement de cours d'eau. Je vous invite vivement à vous saisir de cette opportunité.

Autre dossier marquant de 2024, celui du programme dit du « **Haut des Ramus** ».

Il y a un an, nous avons eu le bonheur d'ouvrir le nouveau **salon de coiffure de Charlène Madinier**, Place du 19 mars 1962 à côté du parc, accompagné de trois logements locatifs sur ce bâtiment, dans le cadre d'un partenariat innovant avec l'opérateur Habitat Dauphinois sur du foncier communal confié en contrepartie d'un programme global qualitatif.

Charlène a depuis séduit la clientèle morassienne et bien au-delà et a même dû embaucher ! Félicitations à elle pour ce succès !

Ce programme global s'est poursuivi en 2024 par **la réalisation de la résidence multigénérationnelle connectée au chemin du Bellevue et au parc communal**, avec un ensemble de 14 logements neufs et accessibles avec ascenseur, salle de bains

adaptées, parking en sous-sol et places extérieures. Ces logements ont évidemment trouvé preneurs et nous souhaitons encore une belle installation aux nouveaux résidents.

3^e étage de la fusée pour 2025 : ce seront les **aménagements paysagers et les cheminements piétons** qui connecteront cette résidence à la Rue des Terreaux et la place du 19 mars 1962. Enfin, dans le prolongement de l'aire sportive du parc, le **nouveau pumtrack** (c'est-à-dire le circuit avec bosses pour vélos, rollers et trottinettes), très attendu par notre Conseil Municipal Junior, sera réalisé ce printemps et normalement inauguré cet été.

Enfin, 3^e chantier majeur de 2024 : celui du « cœur de village » avec **une nouvelle boulangerie et jardin public en face de la mairie**.

Après les acquisitions foncières, le bouclage des dossiers de subventions et les procédures obligatoires un peu longues, le chantier a enfin démarré cet été par le désamiantage des bâtiments existants et une phase de déconstruction.

En maîtrise d'ouvrage déléguée avec Habitat Dauphinois, le bâtiment rénové accueillera la future boulangerie en rez-de-chaussée et deux petits logements au-dessus, un indispensable espace de stationnement et un agréable jardin public en fond de tènement. Une liaison piétonne reliera même la Rue Maurice Savin à la Rue des Terreaux à travers le rempart médiéval.

Nous travaillons en parallèle avec des spécialistes du milieu de la boulangerie-pâtisserie, équipementiers-agenceurs de ce type de locaux professionnels.

Les procédures les plus complexes étant derrière nous, nous nous consacrons désormais à l'avancement de cette réalisation que le Conseil Municipal a voulu très qualitative et pour laquelle nous nous sommes entourés des conseils de l'ABF, de l'architecte conseil et de l'architecte paysagiste de la communauté de communes en plus de la maîtrise d'œuvre du chantier.

2025 verra donc une nouvelle boulangerie ouvrir à Moras-en-Valloire !

Et rien de nous fera dévier de notre trajectoire, pas même la mise en demeure reçue ces derniers jours (en guise de bonne année) par l'avocat d'une riveraine qui ne veut pas de cette boulangerie, qui aurait voulu racheter ce tènement pour en faire son parking privé et qui estime désormais être victime de « troubles anormaux de voisinage »...

Il est dommage que certains ne se rendent pas compte de la chance qu'ils ont et de la plus-value apportée à leur bien dans une commune qui aura rénové tous les équipements et espaces publics alentours : école, traversée du village, mairie et maintenant un beau jardin et une boulangerie à la place de deux bâtiments vétustes et une arrière-cour abandonnée.

Même quand la commune prend à sa charge la rénovation de toutes les clôtures limitrophes et la végétalisation des espaces de transition, une riveraine veut saisir la justice car une clôture trop basse l'exposerait au voyeurisme et à l'intrusion mais une clôture trop haute réduirait son ensoleillement et lui donnerait un sentiment d'enfermement...

Bien malin celui qui peut contenter un tel esprit... Qu'elle aille en justice et même jusque devant la Cour de Cassation si ça lui chante, la municipalité ne dévira pas de sa trajectoire et inaugura cette boulangerie. Il en va de l'intérêt de la commune et ce commerce est très attendu par les habitants qui nous parlent quasiment chaque jour de leur désir de voir réouvrir ce service de proximité.

Beaucoup d'autres sujets et travaux nous attendent encore en 2025 outre ceux très importants déjà évoqués.

Nous avons par exemple un dossier de changement de nos dernières chaudières fioul en chaudière bois énergie à solder ou le projet de remise en valeur de notre monument aux morts et ses abords avant les prochaines commémorations.

Nous avons récemment effectué un diagnostic d'arbres sur le domaine public communal qui va nous conduire à devoir replanter pour **remplacer plusieurs arbres en fin de vie** sur différents secteurs.

Concernant notre célèbre marronnier devant la fontaine Place de la Liberté, pas d'inquiétude, un élagage ciblé avec la pose d'un haubanage complémentaire devraient encore lui assurer des jours heureux.

2025 sera aussi une année de reprise des **six « rencontres de quartiers » organisées par la municipalité** à un rythme biennal.

Sur le terrain, ces réunions de proximité permettent d'échanger très directement sur vos préoccupations locales, de parler des dossiers en cours et de noter vos demandes d'amélioration. Elles sont encore l'occasion de rappeler un certain nombre de règles parfois diversement respectées. Elles se déroulent toujours dans une ambiance conviviale.

Cette année, je pense que nous remettrons l'accent sur le civisme.

La commune est d'ailleurs en train d'avancer sur une convention avec la Préfecture et l'ANTAI (l'Agence Nationale du Traitement Automatisé des Infractions) permettant la verbalisation de certaines infractions routières à l'aide de procès-verbaux électroniques. Force est de regretter que notre gendarmerie soit bien souvent dans l'incapacité de traiter les incivilités et les infractions les plus récurrentes, tels les véhicules garés sur les trottoirs, hors case, en stationnement gênant et abusif et de manière générale mettant les autres usagers en insécurité.

Les maires et les adjoints, en qualité d'officiers de police judiciaire, sont habilités à relever certaines infractions via ce dispositif et son logiciel.

Evidemment, le recours à la verbalisation électronique par les élus resterait très exceptionnel mais il pourra s'avérer nécessaire lorsque les auteurs d'infraction se moquent éperdument des avertissements préalables et causent préjudice aux autres usagers par leurs incivilités répétées.

Je rappelle aussi, à toutes fins utiles, que le nourrissage des chats errants (comme des pigeons d'ailleurs) est interdit par l'article 120 du règlement sanitaire départemental et sanctionnable d'une amende de 3^e classe. Le nourrissage favorise la reproduction et la divagation des chats errants. Il faut donc laisser les services communaux les capturer pour les faire stériliser au lieu d'ouvrir les cages et jeter de la nourriture dans les rues tels des dépôts sauvages... On a quelques habitants qui ne veulent entendre sur ce sujet malheureusement...

Je veux enfin vous dire le **succès de la fibre optique** dans notre village en 2024.

Les services très haut débit sont ouverts sur Moras depuis l'achèvement des travaux de déploiement fin 2023.

2 foyers Morassiens sur 3 qui ont déjà basculé du cuivre téléphonique à la fibre. Il reste quelques difficultés de raccordements à régler ici ou là et avec certains fournisseurs d'accès internet, mais nous allons les solutionner progressivement avec l'appui des services d'Ardèche Drôme Numérique et d'ADTIM FTTH.

Un petit mot également pour nos **jeunes engagés du Conseil Municipal Junior** :

L'ancienne équipe a conclu son mandat par le traditionnel séjour citoyen à Paris à la découverte des monuments de la capitale et des institutions de la République ce printemps, puis a offert aux Morassiens à son retour une soirée de restitution ici même dans cette salle des fêtes.

Hasard des rencontres, c'est une députée de Mayotte, Estelle Youssouffa, qui se trouvait d'ailleurs dans l'hémicycle de l'Assemblée Nationale lors de notre visite avec le CMJ et qui a pris le temps avec beaucoup de gentillesse d'expliquer aux enfants le rôle et le travail d'une parlementaire et de répondre à leurs questions.

De nouvelles élections du CMJ ont eu lieu cette rentrée de septembre pour désigner une nouvelle équipe de 10 jeunes élus juniors qui ont déjà bien pris en mains leurs nouvelles responsabilités, vous les avez entendus tout à l'heure, et qui vont honorer avec cœur leur mission jusqu'en 2026.

Je n'oublie évidemment pas **l'engagement de nos 15 associations** qui ont permis cette année encore de faire vivre et festoyer notre commune.

Concert « Carré d'As » avec Valloire Loisirs, brocante du comité des fêtes, Sainte Barbe des pompiers, challenge bouliste, 51e fête du muguet, expo anniversaire Maurice Savin avec Moras en valeur, festival L'Art et La Matière, pétanque semi-nocturne de l'Ecolline, Petit Salon de peinture avec Renée Mazallon, fête de l'école, Concert d'été avec la compagnie Péricard, Opération Nettoyons la Nature avec les enseignantes et les enfants de l'école, Cafés mille-feuille à la bibliothèque autour des galets de Robert Vial ou de la torréfaction avec Alain Genthon, randonnée pédestre des parents d'élèves, repas avec nos aînés ou retraite aux flambeaux, les animations n'ont pas manqué en 2024.

Une délégation morassienne a même eu le plaisir ce mois de novembre d'assister à une soirée théâtre organisée par le CCAS de Moras (en Isère) avec Madame le Maire en personne sur les planches.

Merci ma chère Sylvie de ces échanges entre nos deux villages. Tu nous fais l'amitié de ta présence aujourd'hui encore, comme tu l'avais déjà fait pour notre fête de la poire ou notre fête du muguet. Nous apprécions beaucoup ces moments partagés.

Et parmi les événements forts de l'année 2024, je termine évidemment par la **10^e Fête de la poire et l'anniversaire de ses 20 ans** ce 22 septembre 2024.

La fête de la poire s'est mariée cette année aux épices locales et d'outre-mer en mettant toujours à l'honneur le patrimoine et les savoir-faire vernaculaires.

Tout au long de la journée, vous avez pu retrouver tous les ingrédients d'une fête réussie avec de nombreuses animations proposées aux visiteurs, des danses et musiques populaires, une exposition, des balades dans les vergers, des intronisations dans la

Confrérie, sans oublier le marché de producteurs et artisans, les repas à la poire et la dégustation de Morassienne.

Un grand merci à Hervé Miachon et toute l'équipe des Arbos qui perpétuent depuis 20 ans cette très belle manifestation.

2025 ne sera évidemment pas en reste d'animations avec, non seulement une large part de ces événements reconduits, mais aussi quelques suppléments parmi lesquels une expo de peinture dès ce 24 janvier dans la salle André Desrieux, une autre expo en mars avec Moras en valeur et Maisons Paysannes de France, le feu d'artifice intercommunal du 14 juillet tiré à Moras cette année (avec une réserve quand même en cas de sécheresse et un éventuel report en spectacle pyrotechnique le 8 décembre... le feu d'artifice c'est bien beau, mais on ne va pas non plus faire brûler la colline).

Nous aurons aussi le forum intercommunal des associations à Moras le 6 septembre prochain.

Merci encore à tous nos bénévoles qui rendent possibles cette vie collective et des moments partagés si agréables pour nous tous.

Voilà, chers Morassiens, à défaut d'être exhaustif, je crois avoir mis l'accent sur l'essentiel des sujets importants pour notre commune et son actualité.

En vous renouvelant mes meilleurs vœux de santé, de bonheur et de réussite pour 2025, j'ai en même temps une pensée affectueuse pour ceux qui ont perdu un être cher et ceux qui se battent contre une maladie.

J'aime à conclure cette cérémonie de vœux par une citation et je vais vous partager cette année une réflexion empreinte de ma vie plus personnelle.

Outre mon mandat de maire, j'exerce aussi un métier, celui de directeur général des services dans une collectivité iséroise.

L'année 2024 a été pour moi celle d'un engagement dans un cycle professionnalisant auprès de l'Institut National Spécialisé d'Etudes Territoriales de Montpellier et réservé aux directeurs généraux des services de collectivités jusqu'à 40 000 habitants.

Celui-ci donne lieu à la production d'un mémoire de fin de cycle dont je vous livre ici le sujet qui me fut attribué.

En ces premiers jours de janvier et juste avant de déguster la morassienne, je vous laisse également méditer la citation de Marc-Aurèle qui l'accompagne :

Excellence et posture du DGS : entre lâcher-prise et ne rien lâcher...
« *Que la force me soit donnée de supporter ce qui ne peut être changé
et le courage de changer ce qui peut l'être, mais aussi la sagesse
de distinguer l'un de l'autre* ».

Belle année 2025 à toutes et tous,
Vive Moras-en-Valloire et nos communes rurales,
Vive la République et vive la France !